

## Stage chargé(e) de veille internationale économique et technologique (5 à 6 mois)

---

**Etablissement Public Paris Saclay**

**Direction du développement économique – Pôle Marketing Territorial et Attractivité**

---

### 1. Le cadre

#### 1.1. Le projet de cluster Paris- Saclay

Partout dans le monde émergent des écosystèmes localisés, « les clusters », qui associent dans des assemblages flexibles tous les acteurs de l'innovation : chercheurs, enseignants et étudiants ; universités, grandes écoles et entreprises ; grands groupes, PME et jeunes pousses. Ces clusters sont presque toujours centrés sur de grands pôles universitaires. Ils constituent aux États-Unis, en Asie, en Europe du Nord, les foyers de l'innovation d'aujourd'hui et de la puissance économique et culturelle de demain.

A 15km de Paris, le plateau de Saclay réunit tous les ingrédients nécessaires pour devenir un tel pôle de recherche et d'innovation, en lien avec le potentiel intellectuel considérable du centre de Paris, des autres pôles de la région parisienne et de la France. En effet, le plateau de Saclay, avec ses établissements d'enseignement supérieur et de recherche (Université Paris Sud 11, Ecole polytechnique, Ecole supérieure d'électricité/SUPELEC, Institut d'optique, etc.), ses centres de recherche publique (dont CEA, INRIA, INRA), ses grands équipements scientifiques (Synchrotron SOLEIL, IRM Neurospin, etc.), et ses grandes entreprises de haute technologie (Thalès, centre de R. & D. de Danone, bientôt celui d'EDF) ainsi que ses pôles de compétitivité ancrés sur le territoire (System@tic et Mov'eo), représente une concentration unique en France de potentiels d'innovations scientifiques et technologiques.

Or la situation actuelle est marquée par des faiblesses puisque :

- Le potentiel académique reste fragmenté, même si d'importantes synergies se sont développées ces dernières années. En effet, historiquement, les établissements se sont jusqu'ici implantés dans un site sans services et sans équipements. Chacun a été conduit à construire, en les internalisant sur sa parcelle, les bases autonomes nécessaires à son fonctionnement (restauration, parkings, logements, gestion des déchets, voire cars de ramassage des salariés) qui ont conduit à une logique de fermeture et d'isolement.
- L'attractivité à l'international du territoire et le développement aval en termes de créations d'entreprises reste faible
- L'aménagement, en particulier la desserte du territoire en transport public, demeure déficient et handicape le développement du territoire.



Aujourd'hui l'ambition est claire et partagée : dépasser des barrières institutionnelles encore fortes, faire passer les acteurs du voisinage à la coopération, rapprocher la recherche publique de la recherche privée, leur permettre de combiner leur puissance pour dynamiser la croissance et accélérer la création d'entreprises et d'emplois. En un mot : faire émerger un cluster de rang mondial sur le plateau de Saclay qui mobilise autour des enjeux scientifiques, pédagogiques, économiques et d'aménagement, l'ensemble des acteurs que sont l'Etat et la communauté scientifique, les collectivités territoriales, les acteurs économiques.

Dans cette perspective, l'État a mis en place un dispositif opérationnel en deux temps :

- D'abord, une opération d'intérêt national (O.I.N.) a été décrétée sur le plateau de Saclay en mars 2009.
- Ensuite, la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris a créé un établissement public à caractère industriel et commercial qui a pour objet « l'impulsion et la coordination du développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement international » : c'est l'Établissement public Paris-Saclay (EPPS).

## **1.2. L'Établissement Public Paris- Saclay**

L'établissement public Paris-Saclay dispose d'un conseil d'administration composé de 4 collèges, collectivités territoriales (9 membres), Etat (4 membres), communauté scientifique (4 membres), communauté économique (4 membres) et un Président-directeur général, Pierre Veltz, nommé par le gouvernement.

### Ses missions :

L'EPPS est en charge de plusieurs missions au service de la mise en œuvre d'un projet de « cluster technologique de niveau mondial » à l'échelle du plateau de Saclay :

- Développement économique (direction du développement économique)
- Aménagement : réflexion stratégique et cohérence d'ensemble à l'échelle du territoire, aménagement, développement durable (direction de l'aménagement)
- Immobilier : maîtrise d'ouvrage d'équipements ou conduite d'opérations pour le compte d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche (direction de l'immobilier et des infrastructures)

On trouve également les fonctions support, communication et une direction administrative et financière regroupant les services juridiques, la gestion du foncier et la direction financière.

L'EPPS compte 30 personnes.

## **1.3. La direction du développement économique**

### La direction du développement économique :

La direction du développement économique, en cours de constitution depuis septembre 2011, est organisée en 3 pôles :

- Développement exogène : marketing territorial et attractivité internationale
- Développement endogène : entrepreneuriat et croissance des entreprises
- Réseaux et innovation ouverte.



#### Le pôle marketing territorial et attractivité

Le pôle marketing territorial et attractivité, en partenariat avec les acteurs économiques du territoire, a pour mission de promouvoir l'attractivité économique de Paris Saclay et d'attirer les investisseurs étrangers.

Dans cette perspective, le pôle est chargé de définir et coordonner le marketing de l'offre Paris Saclay :

- Benchmark et positionnement concurrentiel du territoire
- Segmentation et ciblage
- Construction des argumentaires de valorisation de l'offre territoriale
- Prospection, chasse et promotion auprès d'investisseurs
- Assistance aux investisseurs avant et au cours de leur implantation

Le pôle est constitué d'un chef de projet, Clara Delétraz.

#### Le pôle entrepreneuriat et croissance des entreprises

L'objectif du pôle est de mettre en place une offre « produit immobilier-services » qui permette d'accompagner sur le territoire :

- la création d'entreprises innovantes
- l'hyper-croissance de nos PME

Le pôle est constitué d'un chef de projet, Antonin Michelet.

#### Le pôle réseaux et innovation ouverte

Dans un contexte d'innovation ouverte, le pôle a pour objectif de capter sur Paris Saclay la valeur de l'innovation ouverte par des outils adaptés. L'enjeu est de :

- cartographier les réseaux sociaux réels et virtuels sur Paris Saclay,
- les soutenir
- encourager leur croisement avec d'autres.

Le pôle est en attente de constitution.



## 1.4. Les enjeux du territoire Paris-Saclay en matière d'attractivité internationale

Le développement de l'économie de la connaissance s'appuie sur de fortes polarisations à l'échelle mondiale, les pôles souvent centrés sur de grandes universités, fonctionnant comme des hubs de l'innovation. Ces pôles ont tendance à être en nombre de plus en plus limité, pour chaque grand domaine. Cela permet notamment aux grandes entreprises de concentrer leurs implantations R&D en un nombre limité de sites, sans multiplier les capteurs essentiels dans le contexte d'innovation ouverte

Concentrant près de 15% de la recherche française, Paris-Saclay a le potentiel scientifique et économique pour faire partie de cette shortlist des dix premiers pôles mondiaux. Comme les autres hubs de premier rang, il dispose d'un spectre technologique pluridisciplinaire très étendu (unique en France) et s'inscrit dans une métropole au rayonnement mondial.

Toutefois, force est de constater que Paris-Saclay n'apparaît pas encore sur cette carte mondiale des hubs de l'innovation (par exemple il n'apparaît pas dans le classement réalisé par le Silicon Valley Network) et que son attractivité auprès des investisseurs étrangers reste très en deçà de son potentiel. L'enjeu du pôle marketing territorial et attractivité est donc de révéler ce potentiel pour exister au niveau mondial.

Cet enjeu impose de connaître parfaitement son environnement concurrentiel au niveau mondial, d'établir une stratégie de ciblage sectoriel, fonctionnel, et géographiques des typologies d'investissements à attirer, et de construire son positionnement avant toute mise en œuvre de stratégie de chasse et de promotion auprès des investisseurs internationaux. Cette phase de diagnostic nécessite de mettre en place une importante démarche de veille économique et stratégique.

## 2. Le poste

Dans le cadre des **activités de marketing territorial du pôle** :

### 1.1. Proposer et mettre en place une veille économique et stratégique multi thématique

- Définir et élaborer une stratégie de veille avec des outils adaptés, en faisant le lien avec les services de l'Etat qui pourraient appuyer la démarche (AFII, ARD, DGCIS, DIRECCTE...)
- Assurer une veille stratégique :
  - o Multi thématique autour des grands hubs éducatifs et d'innovation mondiaux (en anglais essentiellement) ; économie, recherche, éducation/enseignement supérieur
  - o un travail fin de détection des prospects à démarcher, notamment dans le domaine des TIC (Technologies de l'information et de la Communication).

Le/la stagiaire devra mettre en avant ses qualités de synthèse pour prioriser les sources, leur contenu, et rendre accessible les informations de manière sélective.



## **1.2. Traiter les informations et mettre en place des modes opératoires d'analyse, d'exploitation et de diffusion**

- Dresser des indicateurs de veille, selon les objectifs marketing, axes thématiques, cibles utilisateurs...
- Opérer en transversalité et communiquer les informations traitées à bon escient
- Assister la chef de projet pour apporter l'éclairage et l'analyse nécessaires au traitement de ces informations, qu'il conviendra de restituer dans la perspective de la construction d'argumentaires de marketing territorial. Ainsi le/la stagiaire construira des formes claires et originales de restitution des synthèses, analyse et recommandations.

## **1.3. Mettre en place un système de partage des informations avec les partenaires de l'EPPS**

- Mettre en place des outils de partage des informations collectées et analyses proposées à l'ensemble de la communauté des acteurs économiques de Paris Saclay (extranet).
- Préparer et organiser des séminaires d'échanges et démarches collaboratives avec la communauté des acteurs économiques de Paris Saclay

**Ainsi les principales tâches sont les suivantes :**

- **recueil, analyse et restitution d'informations (70%)**
- **organisation de réunions, séminaires, prises de rendez-vous et appui logistique (30%)**

## **3. Le profil du candidat**

### Profil et expérience

- Doté d'un mastère spécialisé en Veille, Intelligence Economique et/ou Management de l'Information.
- Première expérience dans la recherche d'informations et/ou gestion des connaissances
- Ouverture internationale

### Compétences et qualités requises :

- Solides capacités de synthèse et rédactionnelles, organisation, curiosité
- Capacité à travailler en équipe
- Sensibilité aux innovations technologiques et scientifiques (en particulier technologies de l'information et de la communication)
- Très bonne maîtrise de l'anglais (la plupart des recherches seront en anglais)
- Excellente maîtrise des outils bureautiques (en particulier ppt), des logiciels de veille, des outils informatiques de partage, des nouvelles technologies et applicatifs web, blogosphères et réseaux virtuels
- Connaissance des territoires et politiques sectorielles, compétences publiques

Le stage est à pourvoir dès février 2012 pour une durée de 5 à 6 mois.



## **4. Contact**

EPPS - Services Ressources-Humaines  
6 boulevard Dubreuil  
91400 Orsay  
[rh@oin-paris-saclay.fr](mailto:rh@oin-paris-saclay.fr)